

Baulmes - Vuitebœuf  
Rances - Champvent  
Essert-s.-Champvent  
Valeyres-s.-Rances  
Villars-s.-Champvent  
Vugelles-La Mothe  
Sergey - L'Abergement  
Method - Suscévaz  
Lignerolle - Les Clées - Orges

# BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

## CÉLÉBRATIONS

Dimanche 11 juin 2023

Montcherand	10 h 00	Culte. H. Chabloz.
Grandson	10 h 00	Culte. Cène. Ch. Collaud.
Villars-Burquin	10 h 00	Culte. T. Gasteiner.
Chamblon	10 h 30	Culte. J. Wenger.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanche du mois - Messe à 8 h 30 à Baulmes



**BAULMES**

www.baulmes.ch

### Société de tir sportif Misterdam Baulmes

Dates des tirs 300 mètres 2023

#### JUIN

Mercredi 7.06 18h00 - 20h30

Entraînement

Vendredi 9.06

Abbaye de Baulmes

Samedi 10.06

Abbaye de Baulmes

Mercredi 14.06 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 21.06 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 28.06 18h00 - 20h30

Entraînement

#### JUILLET

Mercredi 5.07 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 12.07 17h00 - 20h30

Entraînement + tir des Aiguilles avancé

Vendredi 14.07 15h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Samedi 15.07 08h00 - 17h30

Tir des Aiguilles

Mercredi 19.07 17h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Vendredi 21.07 15h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Samedi 22.07 08h00 - 12h00

Tir des Aiguilles

#### AOÛT

Mercredi 2.08 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 9.08 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 16.08 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 23.08 18h00 - 20h30

Tir militaire

Mercredi 30.08 18h00 - 20h30

Entraînement

#### SEPTEMBRE

Mercredi 6.09 17h30 - 20h00

Entraînement

Mercredi 13.09 17h30 - 20h00

Entraînement

Samedi 23.09 13h30 - 17h30

Entraînement

Samedi 30.09 13h30 - 17h30

Entraînement

#### OCTOBRE

Samedi 7.10 13h30 - 17h30

Entraînement

Samedi 14.10 13h30 - 17h30

Tir de clôture interne

Samedi 21.10 13h30 - 17h30

Tir de l'Amitié Villars s/Yens - Baulmes

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité

## Autorisation

Dans sa séance du 22 mai 2023, la Municipalité a autorisé Christian Cachemaille à effectuer les travaux suivants:

**Nature de l'ouvrage:** Élimination de deux cheminées et remplacement d'une troisième par un tube en cuivre.

**Adresse:** Rue du Pont des Galles 4 à Baulmes

**Parcelle N°:** 58

**ECA N°:** 48

La Municipalité

## Visibilité et sécurité routière

En application des dispositions de la Loi sur les routes, la Municipalité rappelle aux propriétaires que les plantations ne doivent pas compromettre la visibilité, ni gêner la circulation.

En bordure des voies publiques, aux croisées des routes, débouchés de chemins et tournants, les haies doivent être taillées périodiquement de façon à ne pas dépasser la hauteur de 1 m au-dessus de la chaussée (règlement d'application de la Loi sur les routes).

Les branches qui dépassent les limites de propriété et peuvent gêner le passage des véhicules et des piétons doivent être coupées. Les signaux routiers doivent rester parfaitement visibles tout au long de l'année.

**Le délai pour l'application des dispositions qui précèdent échoit au 15 juillet 2023.**

**Si ceux-ci n'étaient pas exécutés dans les délais, les travaux de taille nécessaires seront entrepris par l'équipe communale, sans avertissement préalable et cela aux frais des propriétaires.**

La Municipalité

## Destruction des plantes nuisibles

La Municipalité rappelle aux propriétaires et agriculteurs qu'ils ont l'obligation de détruire les chardons, la folle avoine et toutes les autres plantes nuisibles avant la formation de la graine.

La Municipalité

## Fauchage des banquettes

Les propriétaires et agriculteurs ont également l'obligation de faucher les banquettes ou bordures au droit de leur parcelle.

Ces travaux devront être exécutés **avant le 15 juillet 2023, et s'étendent à l'entier du territoire communal.**

La Municipalité



**VUITEBŒUF**  
www.vuitebœuf.ch

### Administration communale

Les bureaux de l'administration communale seront **ouverts** le:

**vendredi 16 juin 2023 de 9h00 à 11h00**  
**à la place du jeudi 15 juin 2023**

Merci de votre compréhension.

*Greffe municipal*



**RANCES**

### Élagage des haies et arbustes

En application des dispositions de la Loi sur les routes, la Municipalité rappelle aux propriétaires que les plantations ne doivent pas compromettre la visibilité ni obstruer la circulation.

Les branches dépassant les limites de propriété et pouvant gêner le passage de véhicules et de piétons doivent être coupées.

Un délai fixé au **30 juin 2023** est accordé aux personnes concernées pour effectuer ces travaux faute de quoi ils seront exécutés à leurs frais, par l'employé communal, et ceci sans préavis.

Pour tout complément d'information, les propriétaires peuvent s'adresser à M. Vincent Guyon, Municipal, N° de portable 077 499 62 94 (sms uniquement ou par courriel [vincent.guyon@rances.ch](mailto:vincent.guyon@rances.ch)).

### Plantes nuisibles

Les plantes nuisibles, telles que chardons et folle avoine, doivent obligatoirement être détruites sur tout le territoire de la Commune; cette opération doit être effectuée avant la formation des graines.

### Fauchage des banquettes

La Municipalité rappelle aux propriétaires et agriculteurs qu'ils ont l'obligation de faucher l'herbe des banquettes des chemins longeant leurs parcelles.

### Propreté des rues

Avec l'arrivée des beaux jours, la Municipalité rappelle que chaque propriétaire est tenu de maintenir en état de propreté (mauvaises herbes, graminées, etc.), sur la moitié de sa largeur, la chaussée située le long de son immeuble. Elle compte sur la compréhension et la bonne volonté de chacun pour maintenir à notre village un aspect soigné et bien entretenu.

### Nuisances sonores

Pendant les jours de repos public, tout bruit de nature à troubler la tranquillité et le repos d'autrui ainsi que tous travaux intérieurs et extérieurs bruyants sont interdits.

L'emploi des tondeuses à gazon, tronçonneuses et autres engins de jardinage bruyants est interdit entre 20 heures et 7 heures ainsi que les jours de repos public. La Municipalité compte sur le bon savoir vivre de chacun afin de garder des rapports agréables et de bons voisinages.

*La Municipalité*

## Conseil général - Convocation

**Mardi 27 juin 2023 à 20h00**  
**Grande salle de Rances**

### Ordre du jour:

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 mars 2023.
3. Admission et assermentation de nouveaux membres.
4. Préavis municipal N°02/2023: Comptes communaux 2022 + rapport de la commission de gestion.
5. Préavis municipal N° 03/2023: Arrêté d'imposition pour l'année 2024 + rapport de la commission de gestion.
6. Préavis municipal N°01/2023 du SIAERV: Bilan et comptes de fonctionnement pour l'année 2022.
7. Renouvellement du bureau du Conseil et nomination de la commission de gestion.
8. Communications de la Municipalité.
9. Divers et propositions individuelles.

Les personnes souhaitant faire partie des membres du Conseil général sont priées de s'annoncer préalablement à l'assemblée auprès du président, Monsieur Patrick Simonin, afin qu'elles puissent être assermentées.

*Le bureau du Conseil*



**CHAMPVENT**  
www.champvent.ch

### Autorisation

La Municipalité a autorisé les travaux mentionnés ci-dessous:

**Situation:** Sur la Ville 4, 1443 Champvent  
**Bâtiment ECA N°:** 239

**Parcelle N°:** 130

**Propriétaires:** Antoine et Raymond Glauser, 1443 Champvent

**Nature de l'ouvrage:** Installation de panneaux photovoltaïques en toiture, surface 609 m<sup>2</sup>

*La Municipalité*

### Dispense d'enquête N° D-2023/01

Dans sa séance du 22 mai 2023, la Municipalité, sous réserve du droit des tiers et des dispositions réglementaires en la matière, a dispensé des formalités d'enquête :

**Propriétaires:** Debétaz Sophie, route de Ste-Croix 13, 1443 Essert-sous-Champvent. et Pfander Cédric, Grand-Rue 8, 1443 Champvent

**Nature des travaux:** Construction d'un couvert dans le jardin.

**Situation:** Debétaz Sophie, route de Ste-Croix 13

**Parcelle N°:** 238

**Dérogation:** Néant

Le dossier peut être consulté à la salle du Conseil général dans un délai de 10 jours, **dès le 7 juin 2023**.

**Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus.**

*La Municipalité*



**VALEYRES  
SOUS  
RANCES**

### Autorisation

Dans sa séance du 23 mai 2023, la Municipalité a autorisé M<sup>me</sup> Luginbühl Stéphanie à effectuer les travaux suivants:

**Parcelle N°:** 250

**Nature de l'ouvrage:** Rénovation de la toiture actuelle, pan côté nord, avec des tuiles identiques aux actuelles et construction d'un conduit de fumée extérieur sur la façade sud-ouest du bâtiment.

*La Municipalité*

## Conseil général - Convocation

Le Conseil général de Valeyres-sous-Rances est convoqué le:

**mercredi 14 juin 2023 à 20h00**  
**Grande salle - Salle des sociétés, 1<sup>er</sup> étage**

### Ordre du jour:

1. Appel.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 30 novembre 2022.
4. Assermentations.
5. Préavis N° 14/23: Révision du plan d'affectation (PACom):
  - 5.1 Oppositions.
  - 5.2 Adoption PACom.
  - 5.3 Adoption du règlement communal sur le plan d'affectation communal et de la police des constructions.
  - 5.4 Adoption du plan fixant la limite des constructions.
  - 5.5 Adoption de la délimitation de l'aire forestière.
  - 5.6 Autorisation à la Municipalité pour entreprendre toutes les démarches pour mener à terme ce projet et, le cas échéant, à le défendre en justice.
  - 5.7 Accepter et réserver l'approbation du Département des institutions, du territoire et du sport.
6. Élections du bureau du Conseil:
  - Président;
  - Vice-président;
  - Scrutateurs;
  - Scrutateurs suppléants.
7. Communications du président du Conseil général.
8. Communications de la Municipalité.
9. Divers et propositions individuelles.

**Dates à retenir: prochains Conseils généraux:  
13 septembre et 6 décembre 2023.**

Toutes les pièces relatives aux différents objets présentés lors du Conseil général peuvent être consultées auprès du greffe municipal, aux heures d'ouverture du bureau, le lundi de 16h30 à 18h30 ou le jeudi de 7h30 à 9h30 ou sur le site internet: [www.valeyres-sous-rances.ch](http://www.valeyres-sous-rances.ch)

Vous pouvez prendre connaissance des différents préavis municipaux, annexes et autres pièces, sur le site internet, onglet «Autorité, vie politique»; préavis municipaux.

Les personnes qui désirent se faire assermenter sont priées de s'annoncer au préalable auprès du président, Monsieur Fabien Guidoux, au **079 461 65 66** ou [f.guidoux@bluewin.ch](mailto:f.guidoux@bluewin.ch)

*Le bureau du Conseil*



## L'ABERGEMENT

### Stand de tir

#### Tirs jeunes tireurs

**Jedi 8 juin 2023 de 17h30 à 20h30**

Pendant la durée des tirs, il est strictement interdit de passer entre le stand de tir et les cibles aussi bien à pied que par n'importe quel autre moyen de transport.

Merci de respecter les sécurités mises en place.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cet avis.

*La Municipalité*

### Conseil général - Convocation

Les membres du Conseil général de la Commune de L'Abergement sont convoqués en assemblée générale le:

**lundi 12 juin 2023 à 20h00,  
à la salle sous l'église**

- Appel. Assermentation de nouveau.x membre.s.
- Adoption du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022.
- Adoption de l'ordre du jour.

#### Ordre du jour:

1. Gestion et comptes 2022: préavis municipal N° 01/2023, rapport de la commission de gestion, discussion et décision.
2. Arrêté d'imposition 2024: préavis municipal N° 02/2023, rapport de la commission de gestion, discussion et décision.
3. Adoption du règlement des sépultures et du cimetière: préavis municipal N° 03/2023, rapport de la commission permanente, discussion et décision.
4. Nomination d'un.e suppléant.e à la commission permanente.
5. Rapports des délégués aux différentes associations.
6. Renouvellement du bureau.
7. Communications de la Municipalité.
8. Divers et propositions individuelles.

*La présidente: Irène Wartenweiler*

Les pièces comptables sont disponibles pour consultation sur rendez-vous avec M<sup>me</sup> Mabile, boursière.



## MATHOD

### Nouvelle politique des constructions

Depuis l'entrée en vigueur de son Plan Général d'Affectation en 2017, la Commune de Method fait face à une accélération importante du nombre de demandes de constructions. De ce fait la Municipalité a décidé de s'adjoindre les compétences de professionnels actifs dans l'aménagement du territoire et la préservation du paysage afin d'améliorer l'intégration des nouveaux projets dans le bâti existant.

La Municipalité encourage les propriétaires et les architectes à présenter des avant-projets et premières réflexions sur les développements, projets de

construction ou de rénovation à la Municipalité en regard de l'article 19 RPGA. Une analyse sera faite par un mandataire externe qui tiendra compte des éléments urbanistiques et architecturaux, selon l'art. 86 LATC.

*La Municipalité*

### Autorisation municipale Dispense d'enquête

La Municipalité a décidé, dans sa séance du 22 mai 2023, d'autoriser l'ouverture d'un mur, façade garage, avec dispense d'enquête publique, sur la parcelle N° 18, ECA 114, propriété de M<sup>me</sup> Verena Gyax, ruelle de la Laiterie 4.

*La Municipalité*

### Avis d'enquête publique N° 2023-4097

**Commune:** Method

**Propriétaire:** Girard Patrick, route d'Orbe 18, 1438 Method

**Requérant / auteur des plans:** ARCH-E Sàrl, av. de Grandson 48, 1401 Yverdon-les-Bains

**Promettant acquéreur:** --

**Coordonnées:** 2533133 / 1179310

**Parcelle N°:** 1150

**ECA N°s:** 283, 284

**CAMAC N°:** 222695

**Nature des travaux-description de l'ouvrage:** Rénovation des appartements existants; isolation du bâtiment; remplacement du chauffage par une PAC air/eau; pose de panneaux photovoltaïques sur le hangar.

**Adresse de l'ouvrage:** Chemin de Praz Quicon 2, Method

**Dérogation requise:** --

Le dossier peut être consulté au greffe municipal de la Commune de Method, rue de la Forge 22, **du 10.06.2023 au 09.07.2023.**

**Délai d'opposition:** 09.07.2023

*La Municipalité*



## LIGNEROLLE

### Demande de permis de construire (P)

**Commune:** Lignerolle

**Compétence:** (ME) Municipale État

**Réf. communale:** 04/23

**CAMAC N°:** 223269

**Parcelle N°:** 482

**ECA N°:** --

**Coordonnées (E/N):** 2525225/1176800

**Nature des travaux:** Construction nouvelle. Équipement de la zone artisanale.

**Situation:** Route des Condémines

**Propriétaire, promettant, DDP:** Poget Benoît, Commune de Lignerolle

**Auteur des plans:** Varidel David, BR PLUS Ingénieurs SA

**Demande de dérogation:** --

**Enquête publique ouverte du 03.06.2023 au 02.07.2023.**

*La Municipalité*

### Conseil communal - Convocation

Vous êtes convoqués, pour la prochaine séance du Conseil communal, le:

**lundi 12 juin 2023, à 20h00,  
à la salle villageoise**

#### Ordre du jour:

1. Appel
2. Assermentation de Monsieur Romain Nicole, nouveau conseiller communal
3. Adoption du dernier PV
4. Élections du bureau du Conseil communal et de deux nouveaux. elles suppléant.e.s pour la commission de gestion
5. Comptes 2022 - Rapport de la commission de gestion
6. Rapport de gestion 2022 - Rapport de la commission de gestion
7. Demande de crédit pour l'achat d'un chargeur frontal pour le tracteur communal - Rapport de la commission des équipements
8. Demande de crédit pour l'installation de deux abris-bus - Rapport de la commission des équipements
9. Demande d'un crédit d'étude pour la réfection de la route de L'Abergement (DP69) entre Lignerolle et Le Grand Vailloud, ainsi que de la route entre Le Grand Vailloud et Le Versé - Rapport de la commission de gestion
10. Communications de la Municipalité
11. Propositions individuelles.

Nous vous rappelons que toute absence lors de cette séance est à communiquer, dans les meilleurs délais, à notre président, M. Yvan Bourgeois.

*Le bureau du Conseil*



## LES CLÉES

### Conseil général - Convocation

Le Conseil général est convoqué pour le:  
**mardi 13 juin 2023 à 20h00  
en la salle communale**

#### L'ordre du jour sera le suivant:

1. Appel.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du PV de la séance du 13 décembre 2022.
4. Admissions - démissions.
5. Comptes 2022, préavis municipal N°13 /2021-2026, rapport de la commission.
6. Gestion 2022, préavis municipal N°14 /2021-2026, rapport de la commission.
7. Réfection du collecteur de la Pouette, préavis municipal N°15 /2021-2026, rapport de la commission.
8. Renouvellement des membres du bureau (président.e), vice-président.e, 2 scrutateur.rice.s, 2 scrutateur.rice.s suppléant.e.s).
9. Nomination d'un.e suppléant.e à la commission des comptes et gestion.
10. Communications municipales et du bureau.
11. Propositions individuelles et divers.
12. Contre-appel.

*La présidente: Mary-Lise Bertholet*



## ORGES

### Autorisation

Dans sa séance du 23 mai 2023, la Municipalité a autorisé les travaux suivants:

**Situation:** Route de Vugelles 3, 1430 Orges

**Parcelle N°:** 603

**Propriétaires:** Corinne Jaggy et Matthieu Slusarek

**Nature de l'ouvrage:** Installation d'un champ de panneaux photovoltaïques sur les pans de la toiture, urface 74.5 m<sup>2</sup>.

La Municipalité



## ORGES

## VUGELLES-LA MOTHE

### Déchetterie intercommunale Orges - Vugelles La Mothe

Nous vous rappelons que les déchets de chantier ou les gros volumes sont interdits à la déchetterie intercommunale.

Sont considérés comme:

**Déchets de chantier/rénovation:** plaque de plâtre, brique, béton de démolition, bois de charpente, parquet, menuiserie intérieure, goudron, et tous autres déchets rentrant dans cette catégorie.

**Gros volumes de déchets (+0.5 m<sup>3</sup>):** armoire - meuble de salon - sommier - table - non démontés, toute structure imposante en bois, mobilier extérieur, etc.

**Pour les déchets verts:** les coupes d'arbres, les troncs, les grosses branches ne sont pas acceptés.

Ces derniers doivent être amenés directement à la Strid ou dans un autre centre collecteur de la région. Plusieurs sociétés de transports locales louent des bennes de différents cubages pour les évacuations importantes de mobilier ou de déchets dû aux chantiers.

Nous profitons également de rappeler que dans l'enceinte de la déchetterie, la courtoisie et le respect de chacun est primordiale pour une bonne entente, afin que durant les heures d'ouvertures la circulation et le déchargement des véhicules se déroulent sans accros.

En vous remerciant de votre collaboration, afin de maintenir les coûts de cette déchetterie, ainsi que la bonne humeur qui y règne.

Les Municipalités

**SANI-BOIS** Sàrl  
*Maîtrise fédérale*

Lutte contre les nuisibles  
Guêpes - fourmis - cirons  
Fouines - rongeurs  
Champignons - mэрule

Assainissement de bâtiments  
Yverdon 076 228 42 92 - [www.sani-bois.ch](http://www.sani-bois.ch)

## L'ASSOCIATION DES PAYSANNES VAUDOISES DE BAULMES

a la grande tristesse de faire part du décès de:

## Madame Maya PILLEVUIT

Fidèle membre de notre société depuis 1971.

Maman d'Ariane Herren Pillevuit et belle maman de Sandy Pillevuit,  
toutes deux membres de notre société

Face à cette douloureuse épreuve et profondément peinées, toutes les membres  
de notre société s'associent à notre message  
et expriment leurs sincères condoléances à sa famille

## Gaillard Sanitaire-Chauffage à Lignerolle

### Succession

**HOURIET**  
**sanitaire**

☎ 021 887 75 75 🌐 [WWW.HOURIET-SANITAIRE.CH](http://WWW.HOURIET-SANITAIRE.CH)

## Orzens - Lignerolle

Téléphone:

**021 887 75 75**

Site internet:

**[www.houriet-sanitaire.ch](http://www.houriet-sanitaire.ch)**



Rte d'Yverdon 3 | Natel 079 209 30 78  
1445 Vuiteboeuf | Mail: [josso.bader@jbmatal.ch](mailto:josso.bader@jbmatal.ch)

**Spécialiste  
en métaux non ferreux.**

**Rachat de tout métaux  
non ferreux (cuivre, laiton,  
alu, inox, plomb, zinc).**  
Prix sur demande.

**Nouveau:  
Broyeur à câble pour  
séparation des plastiques.**



**Stores  
Vente - Réparation**  
Patrik Jaccard  
Ruelle de la Tuilière 6  
1321 ARNEX-SUR-ORBE

*Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants  
Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores  
intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation*

## Pensez aux moustiquaires !

**Avec Général Stores, les insectes restent dehors**

DEVIS GRATUIT - TRAVAIL SOIGNÉ

**Natel 079 306 99 93 - E-mail: [generalstores@bluewin.ch](mailto:generalstores@bluewin.ch)**



# SOLCREATIONS

OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

**Les sols... notre passion**

Parquets bois véritable  
Stratifié - Ponçage  
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino  
Stores - Literie

**Vente à l'emporter ou pose par nos soins**

Depuis 30 ans  
à votre service

[www.solcreations.ch](http://www.solcreations.ch)  
021 887 74 30  
024 426 07 26

**Le comité du Passeport-vacances de Sainte-Croix  
Bullet, Mauborget, Baulmes et Vuitebœuf**

est à la recherche

**de nouveaux membres**

afin de continuer à proposer ses activités tous les 2 ans à vos enfants,  
durant les vacances d'automne.

Sans nouvelles forces dès cet automne, nous devons malheureusement  
renoncer à poursuivre cette aventure.

N'hésitez pas à nous contacter par mail: [info@passeport-vacances.com](mailto:info@passeport-vacances.com)

**SOIRÉES PARTAGE  
ET JEUX DE SOCIÉTÉ  
OUVERT À TOUS**

Soirée du 9 juin  
**annulée**

Prochain rdv  
le **11 août**  
à 19h30  
à l'Hôtel de Ville

[impact.baulmes@gmail.com](mailto:impact.baulmes@gmail.com)

**IMPACT**  
BAULMES

**LE  
CROCH'  
PIED**

CAVEAU «AU CROCH'PIED»

Rue Basse 32 - 1422 GRANDSON

[www-croch-pied.com](http://www-croch-pied.com)

**Samedi 10 juin 2023 - 20 h 30**

Repas spaghetti/salade/dessert dès 19 h 00

**Dimanche 11 juin 2023 - 17 h 00**

**Jean-Pierre Bertrand**

**Didier Desbois**

2 concerts exceptionnels de swing – boogie woogie et blues avec 2 excellents musiciens, dont  
certainement l'un des meilleurs pianistes de boogie d'Europe... [www.jpboogie.com](http://www.jpboogie.com)



Piano



Clarinettes - saxo alto

Entrée: Fr. 25.-

Avec repas: Fr. 40.-

Réservation : Maison des Terroirs Grandson - tél. 024 445 60 60

En trottinette électrique:

**TROTTINEZ  
SUR  
LA ROUTE**

Max  
**20**  
km/h

Max  
**1**  
personne

Interdit  
**-16**  
ans  
sauf permis



**POLICES** VOTREPOLICE.CH

**PROGRANDSON**

Avec le soutien de la  
**Loterie Romande**

**FLASH  
SOUND**  
LOCATION, MONTÉ ET INSTALLATION  
LUMIÈRE - SON - VIDEO - SCÈNE

• 250ÈME DE L'ABBAYE D'ORGES •

# ORGES EN FÊTE

## DU 14 AU 18 JUIN 2023



COURSE  
D'ORIENTATION POUR  
PETITS ET GRANDS



TIR DES JEUNES  
DÈS 10ANS



SOIRÉE DU 250ÈME  
PAELLA - ROCK  
AVEC CHOLEST&ROLL



TIRS D'ABBAYE  
POUR TOUS DÈS 16ANS  
TIRS A L'ARC POUR LES ENFANTS



COURONNEMENT,  
APÉRO-CORTÈGE ET  
BROCHE VILLAGEOISE  
LANCER DE HACHE

• ET TOUS LES SOIRS AU BATTOIR •

